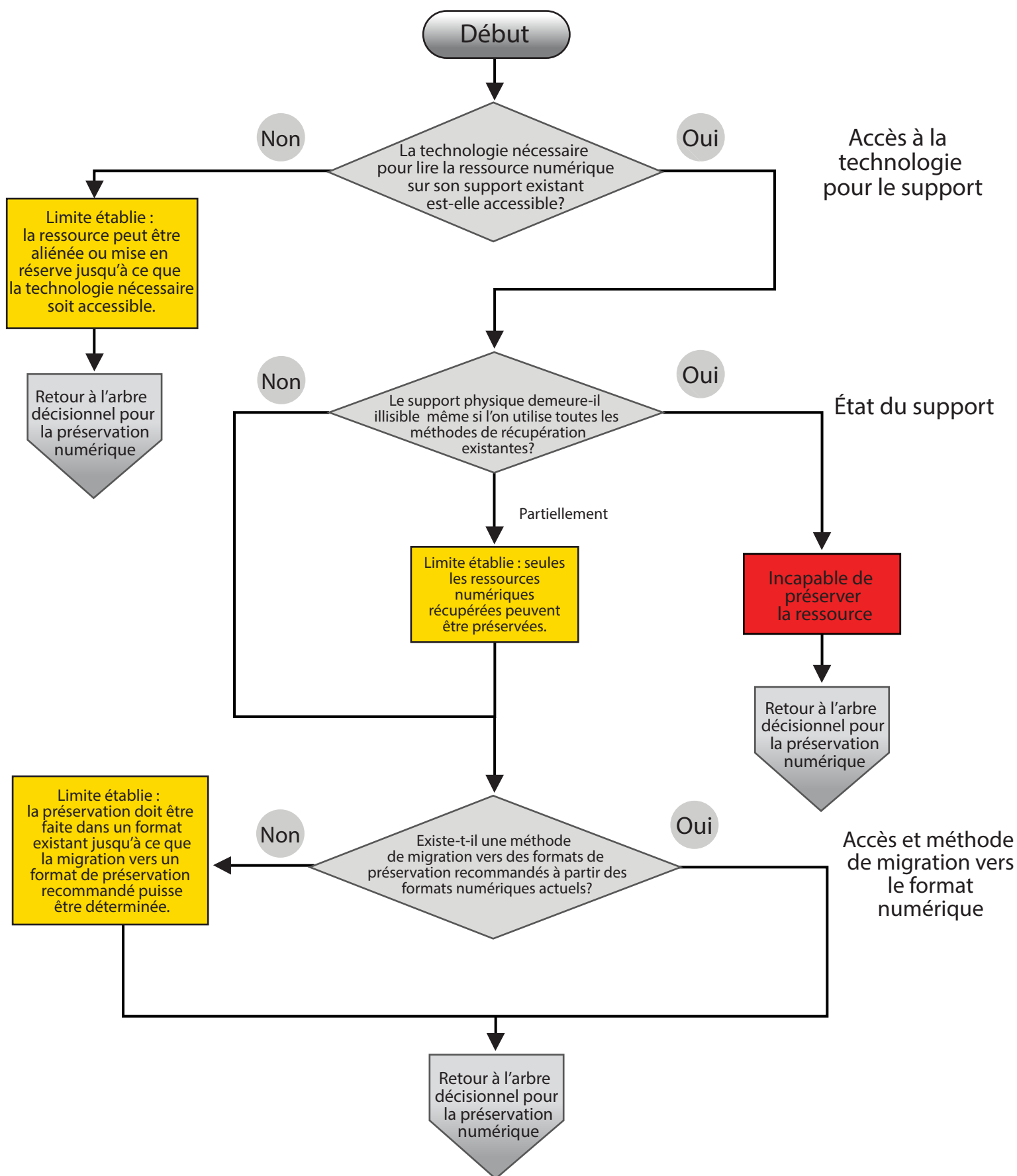


Sous-arbre décisionnel sur la faisabilité technique de préserver des ressources numériques existantes

(À utiliser conjointement avec l'arbre décisionnel pour la préservation numérique.)¹



(1) Comme c'est le cas de l'arbre décisionnel pour la préservation numérique, ce sous-arbre ne devrait être utilisé que pour examiner le besoin de préserver des ressources numériques individuelles. Des enjeux techniques supplémentaires peuvent s'appliquer au plan ou aux procédures sur la préservation de l'établissement.